

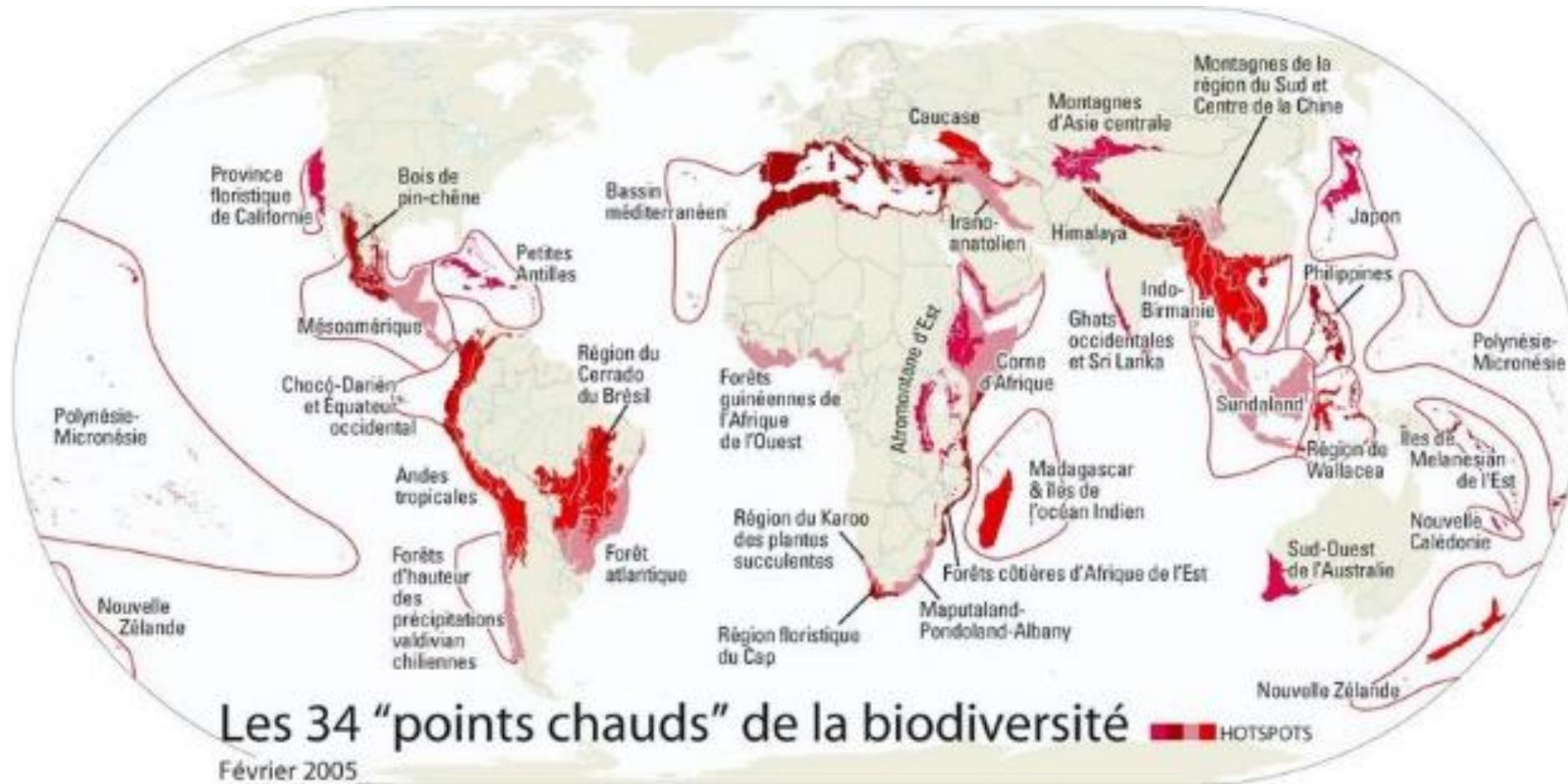
Les apports de la démarche paysagère pour la restauration de la forêt semi-sèche de la Grande Chaloupe (La Réunion)

Alain BRONDEAU
Délégué Outre-mer
Conservatoire du littoral



Paysages vivants
et nature en mouvement

Un « point chaud » de biodiversité dans l’Océan Indien



Une biodiversité originale mais très vulnérable



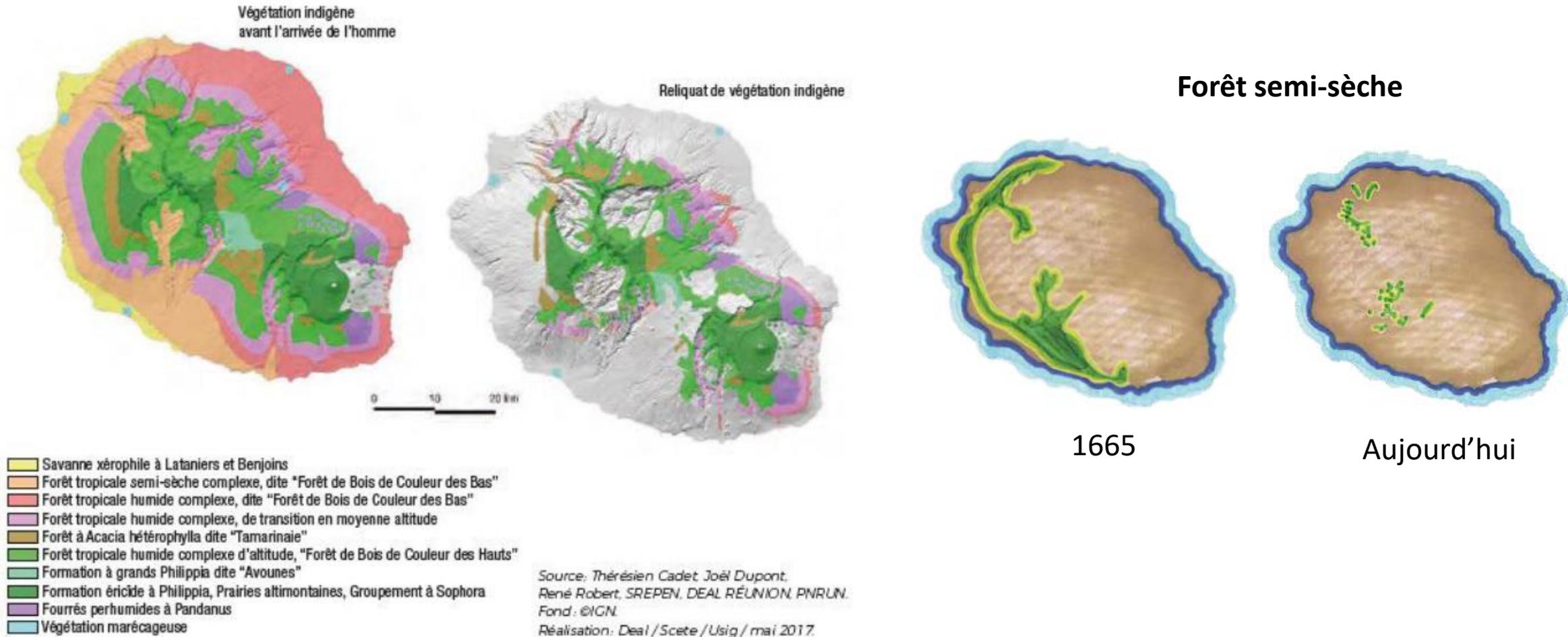
905 espèces végétales indigènes dont :

- 26% endémiques strictes
- 45% endémiques des Mascareignes
- 46 espèces éteintes
- 91 en danger critique d'extinction
- 80 en danger
- 104 vulnérables

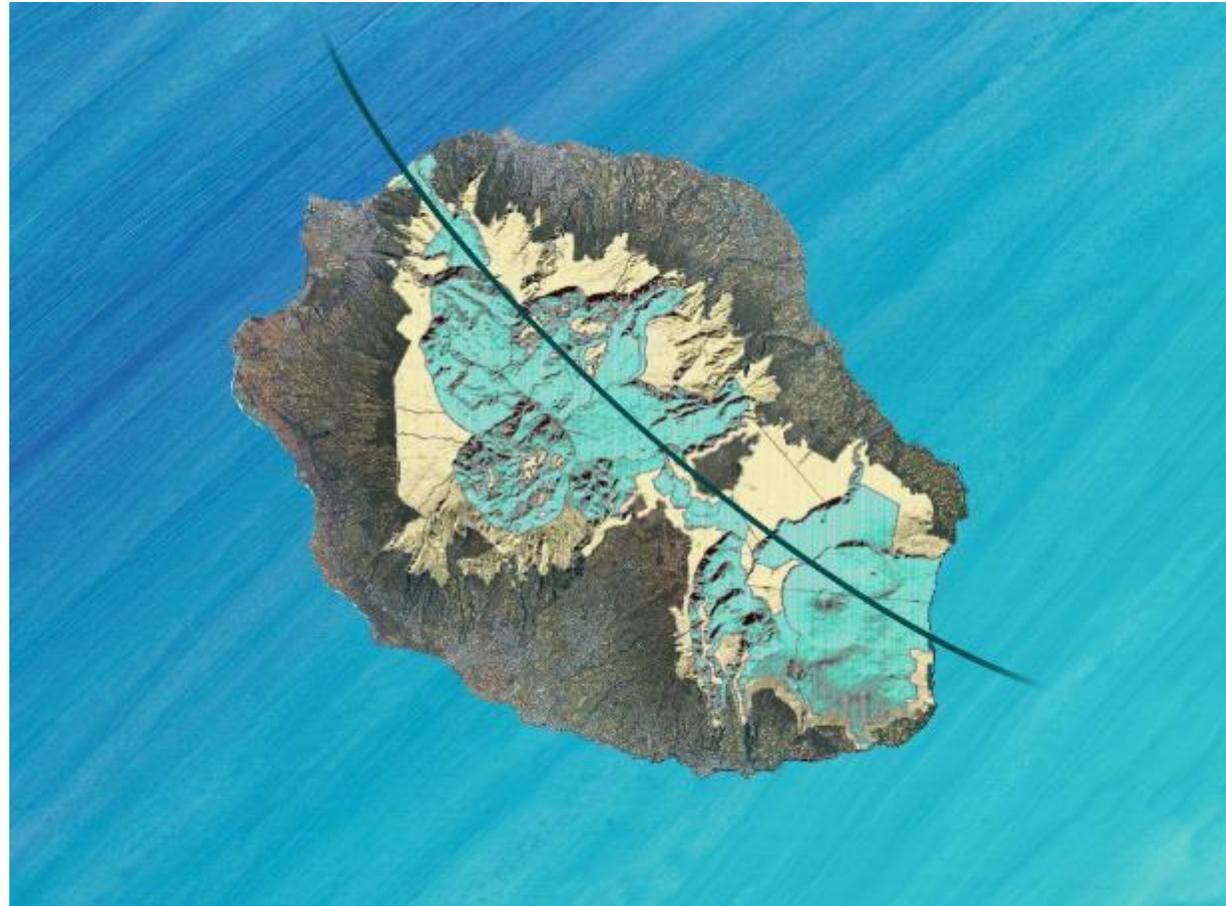
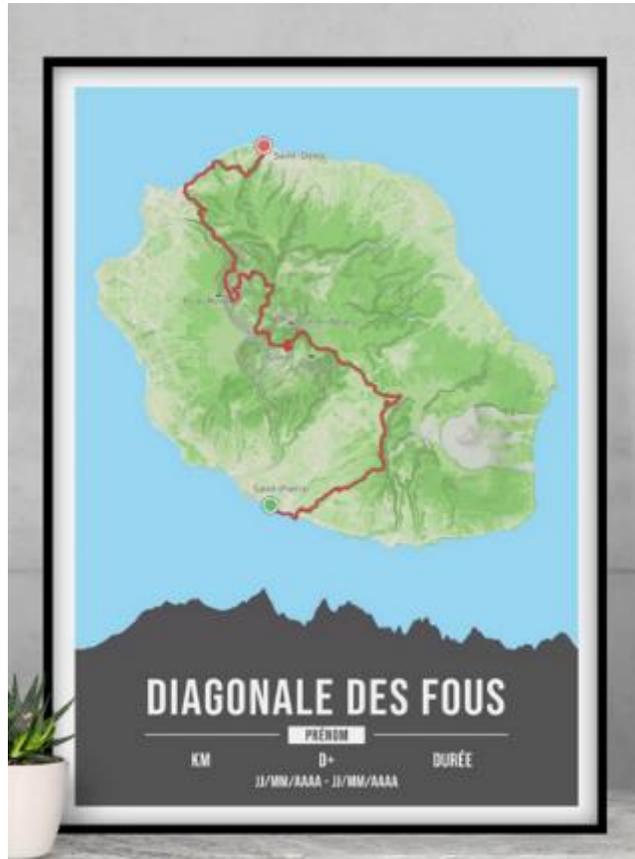
> 3 000 espèces végétales exotiques introduites dont :

- 850 naturalisées
- > 100 invasives

Régression des habitats naturels indigènes depuis l'arrivée de l'Homme

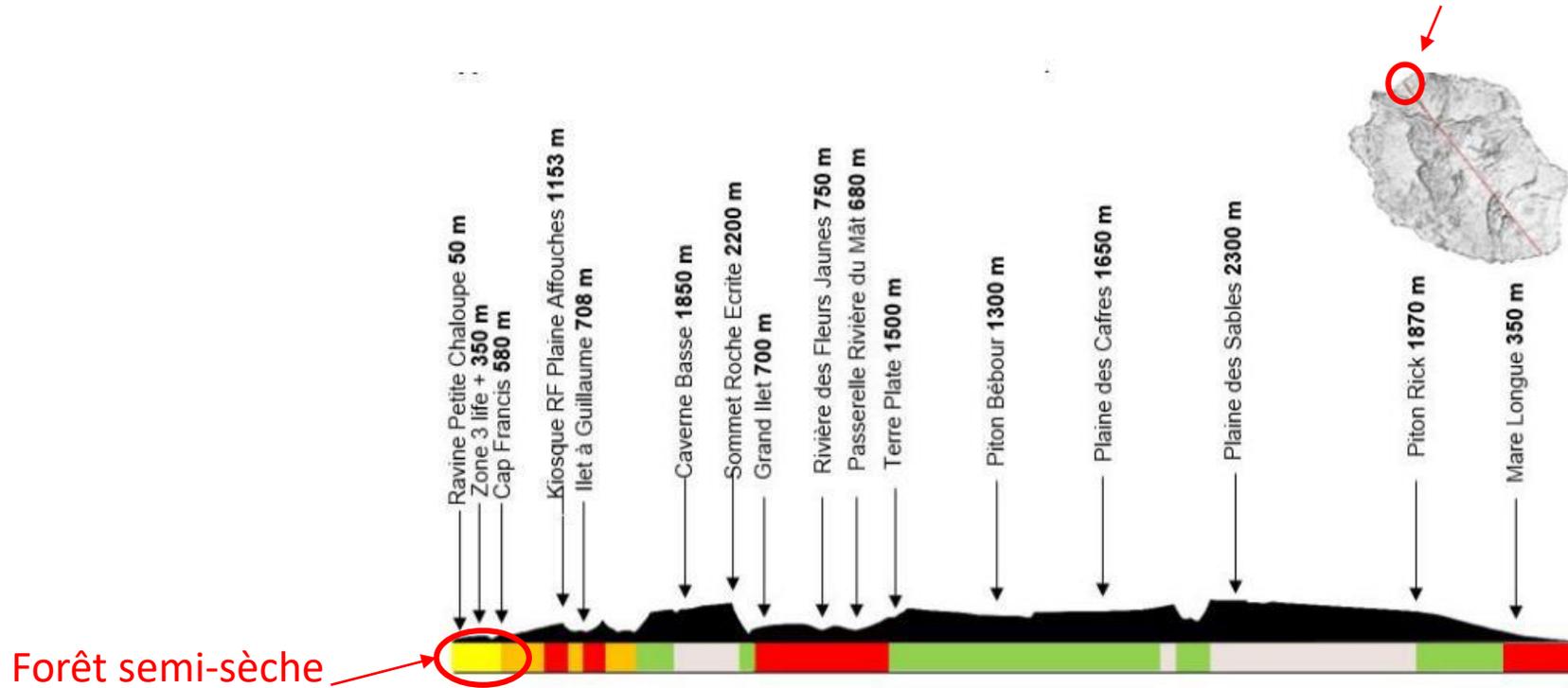


Une diagonale remarquable



Une diagonale remarquable

Forêt semi-sèche



Forêt semi-sèche

Figure 14 : Schéma mettant en lumière l'effet de Foehn sur la répartition de la végétation à La Réunion. Deux transects sont comparés : (A) traverse l'île en passant par le cirque de Mafate, (B) traverse l'île sur les planèzes

Principaux types de végétation de l'île de la Réunion (ONF, 2024)

- Végétation mégatherme xérophile
- Végétation mégatherme semi-xérophile
- Végétation mégatherme hygrophile
- Végétation mésotherme hygrophile
- Végétation oligotherme

Une continuité écologique et paysagère à préserver



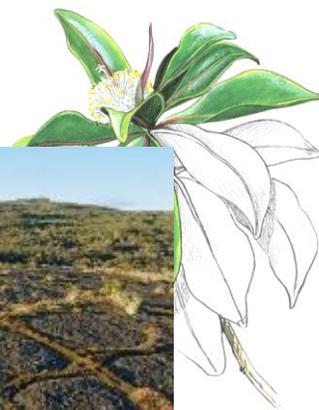
Altitude 2 270 m



Altitude 1 500 m



Altitude 200 m



Acte 1 : la maîtrise foncière



Acte 2 : des programmes de restauration et reconstitution volontaristes

1996 : premières acquisitions par le CDL

2007 : création Parc national

2010 : classement patrimoine mondial UNESCO

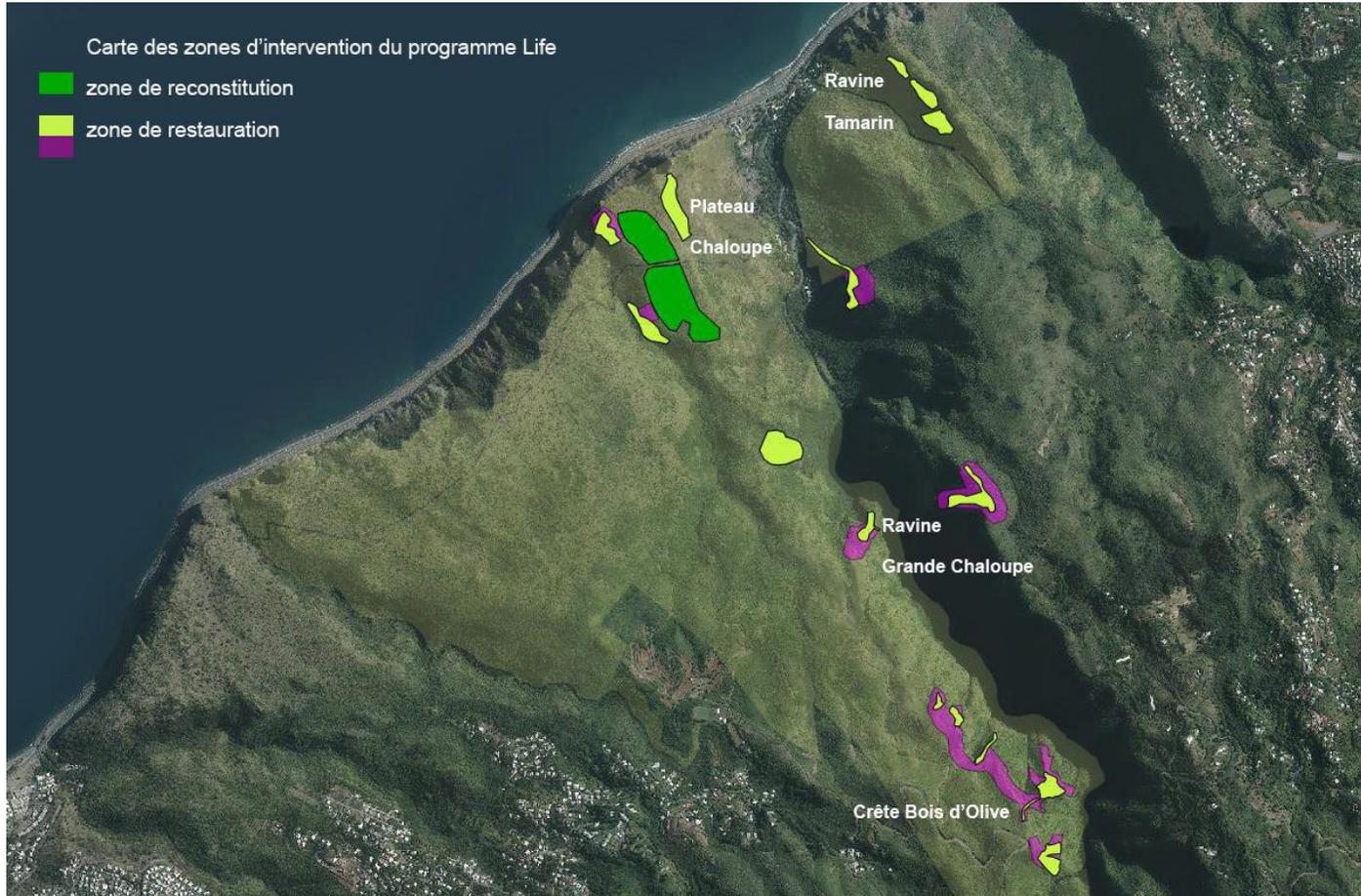
2005 : premières actions de restauration

2009-2014 : projet LIFE COREXERUN

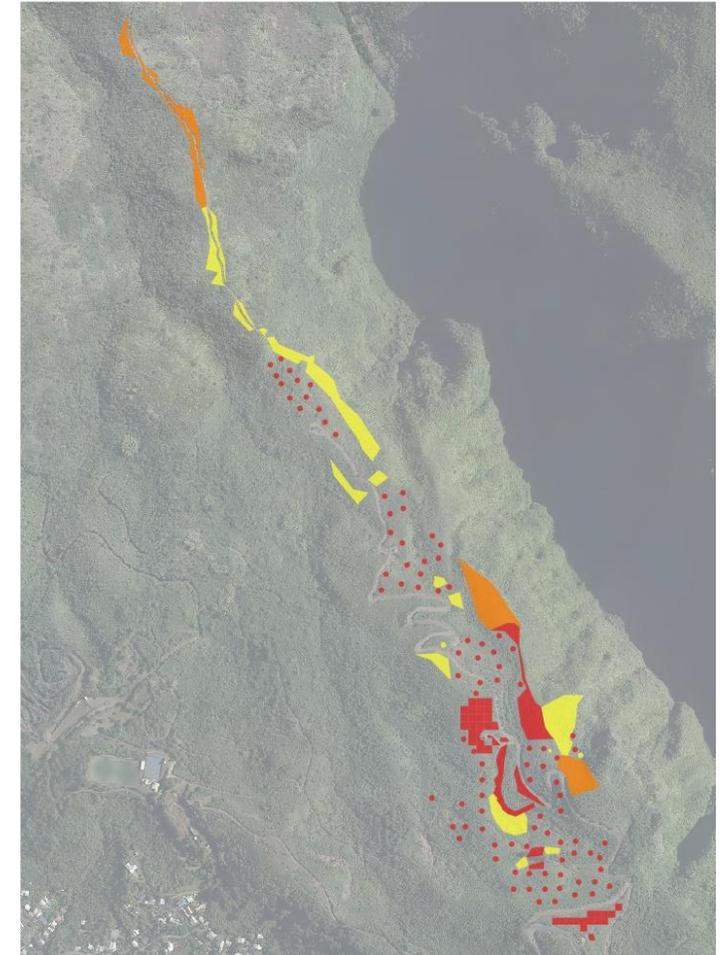
2013 : Plan de valorisation des paysages

2015-2021 : projet LIFE Forêt Sèche

Acte 2 : Des programmes de restauration et reconstitution volontaristes

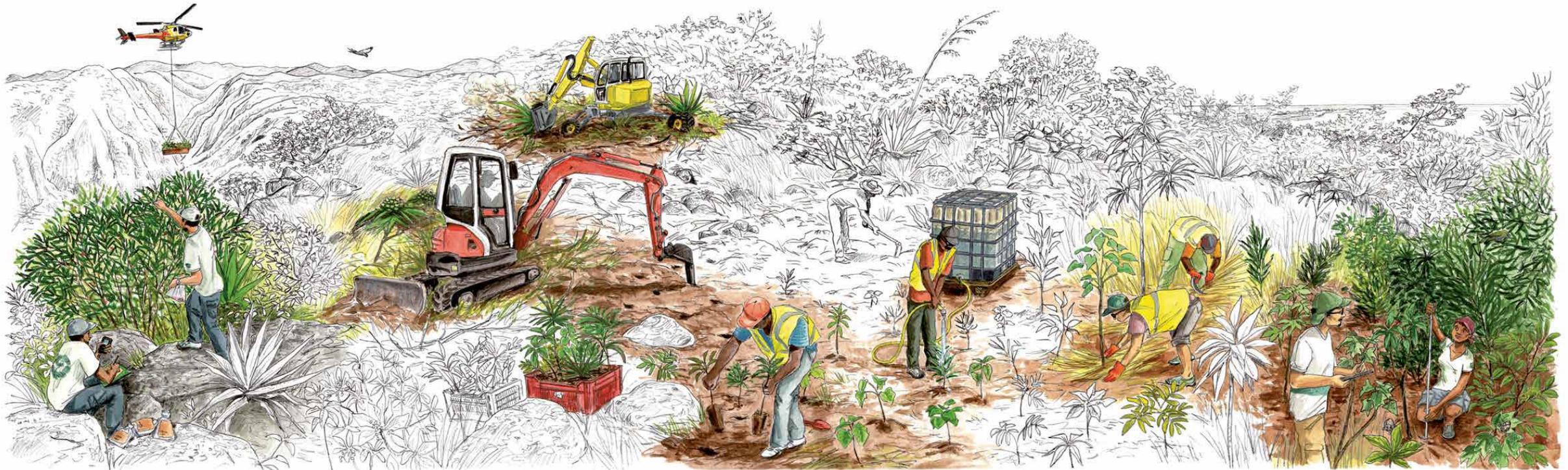


2009-2014 : 9 ha de « reconstitution », 30 ha de « restauration »



2015-2021 : renforcement de la continuité écologique

Des programmes mobilisateurs



200 000 plants mis en terre
5,3 M€ sur 12 ans (dont 50% LIFE)
Plus de 2 000 bénévoles

L'intégration du projet de restauration dans une démarche paysagère



Le « rouleau de paysage » pour retranscrire une itinérance

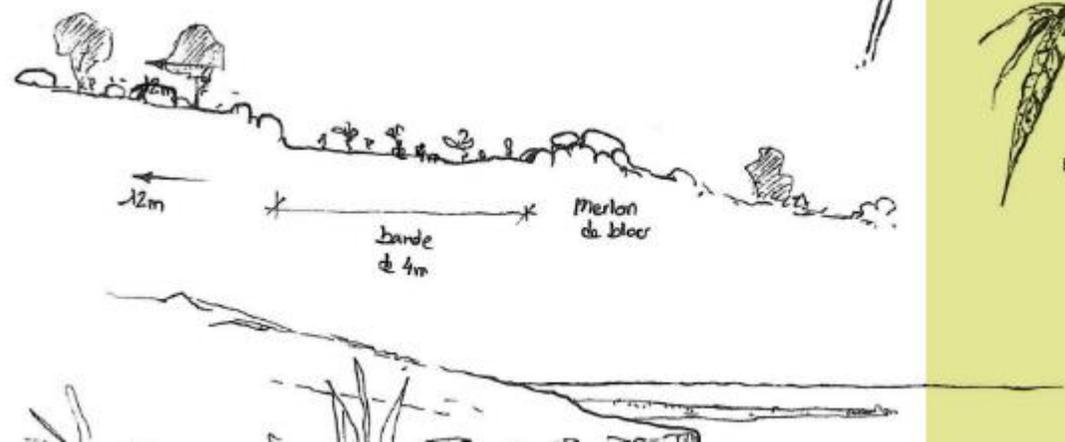
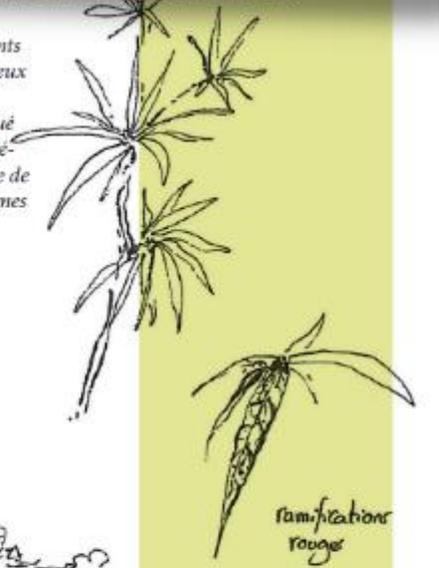




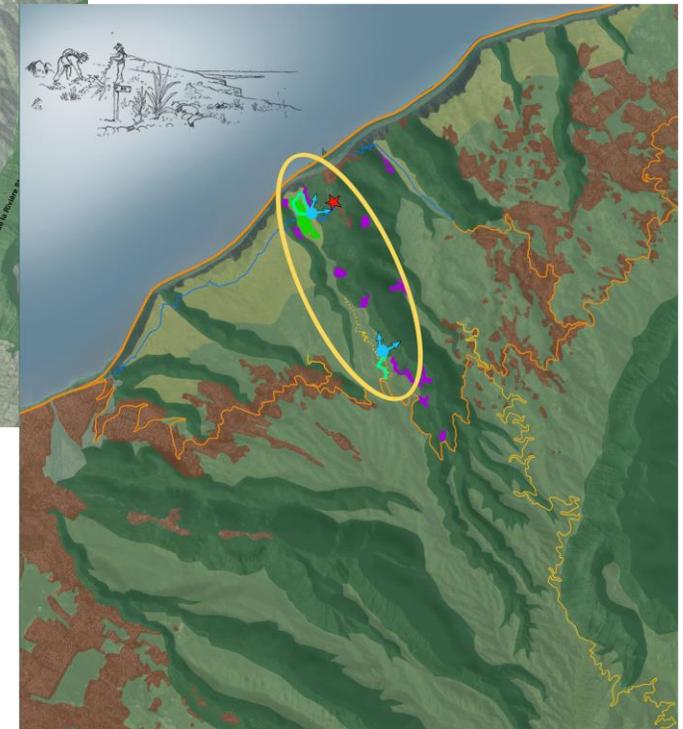
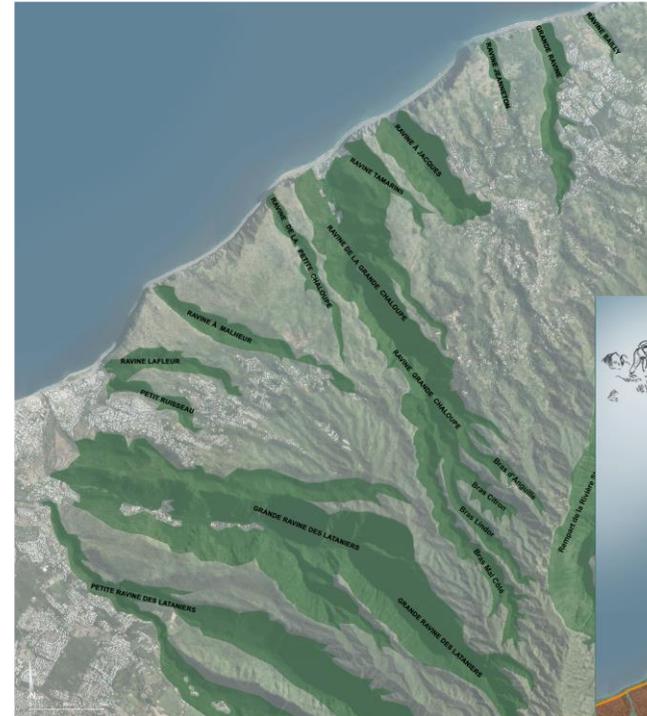
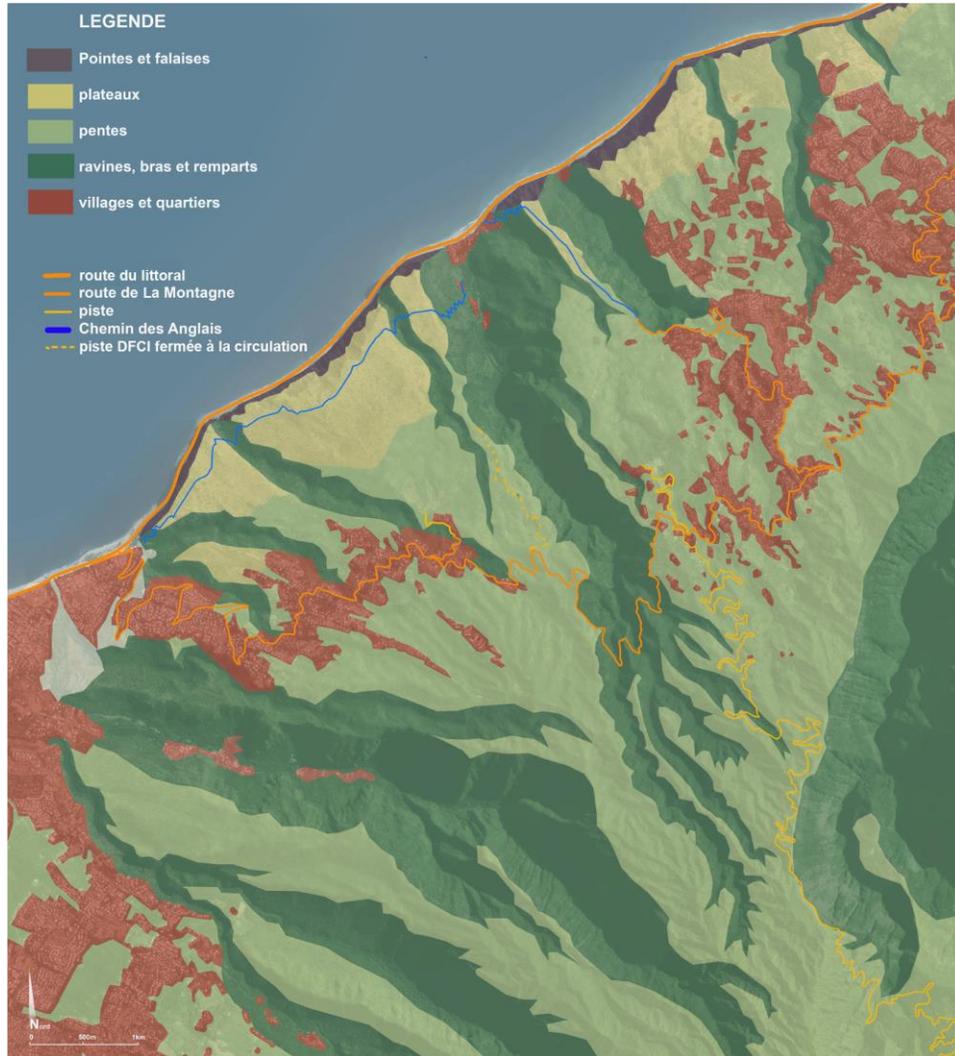
La « rencontre » des deux démarches



Les jeunes plants de moins de deux ans n'ont pas encore constitué une masse végétale susceptible de gommer les lignes de plantation.



Une analyse et des intentions par unité paysagère



Un plan d'action global, cohérent

- route du littoral
- route de la Montagne
- piste
- - - piste de défense contre les incendies interdite à la circulation
- route secondaire

stationnements

- 1 stationnement de la Grande Chaloupe
- 2 stationnement du Camp Magloire
- 3 stationnement de Ravine à Jacques
- 4 stationnement du domaine Fleurié
- 5 stationnement de la crête Ti Bon Dieu
- 6 stationnement de la crête Bois d'Olive

Chemin des Anglais

sentier de liaison

sentier de découverte

- 1 Sentier des deux Lazarets
- 2 Sentier de la Ravine Grande Chaloupe
- 3 Sentier du Plateau Chaloupe
- 4 Sentier de la crête Bois d'Olive

patrimoine bâti

- Lazaret 1
- Lazaret 2
- Gare du Ti train
- petit patrimoine

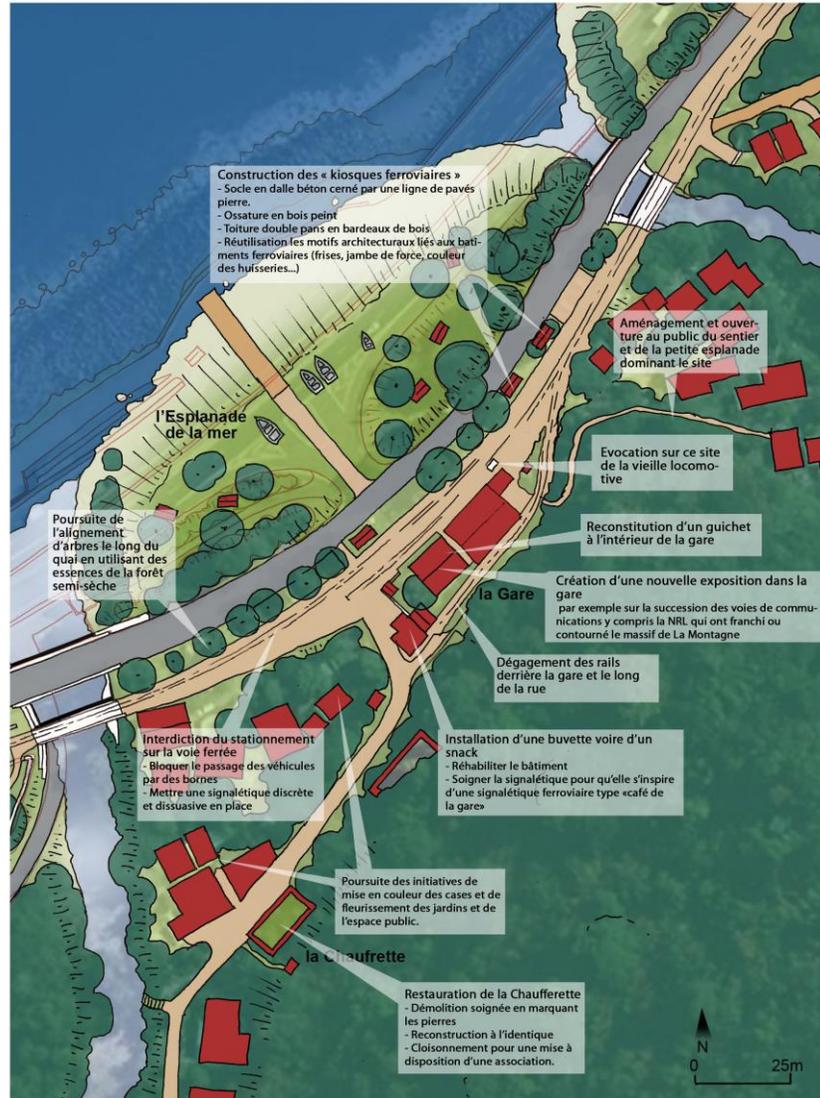
Point de vue Belvédère

- 1 Belvédère de «Tête Chaloupe»
- 2 Belvédère de «Tête Tamarin»
- 3 Belvédère de l'Esplanade de la mer
- 4 Belvédère de la Ravine à Jacques
- 5 Belvédère Ti Bon Dieu
- 6 Belvédère crête Bois d'Olive

- cascade
- arbre remarquable
- picnic

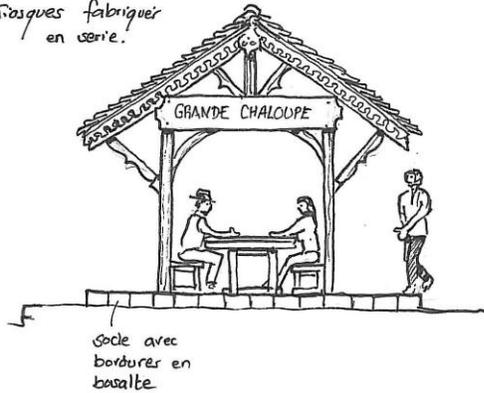


Des fiches-actions et esquisses chiffrées



Kiosques ferroviaires

Entre les voies ferrées et la route, entre les arbres, trois ou quatre Kiosques sont construits en réutilisant les motifs des bâtiments associés au ti-train. Cela évite une certaine banalisation par la construction de kiosques fabriqués en série.

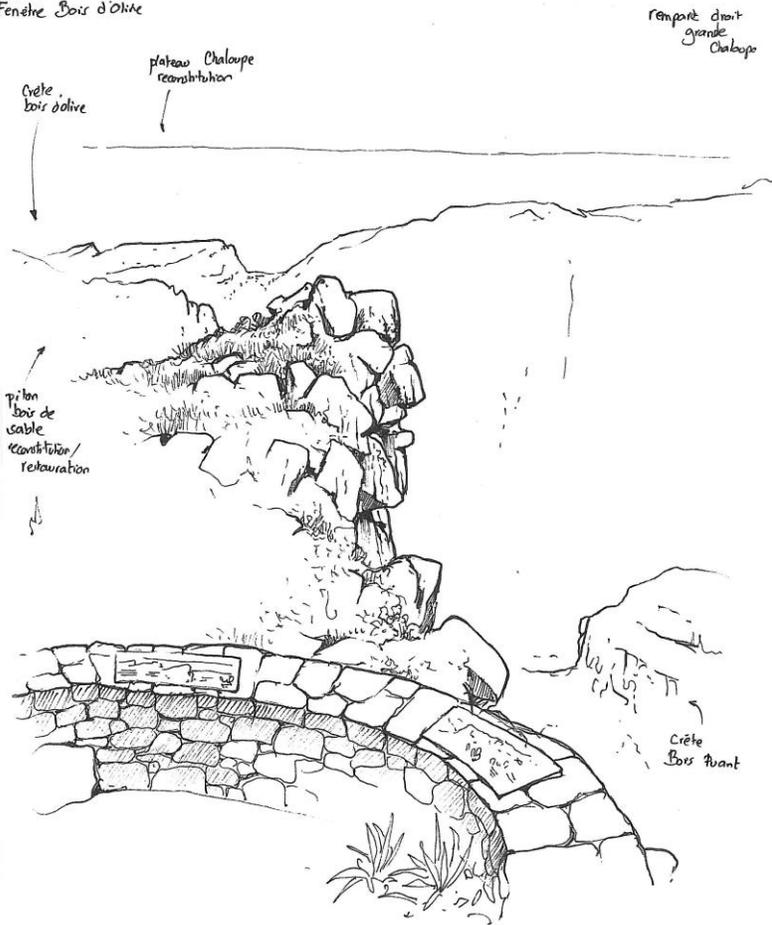


sur la moitié du kiosque, une table et des bancs, sur l'autre, des bancs seuls.

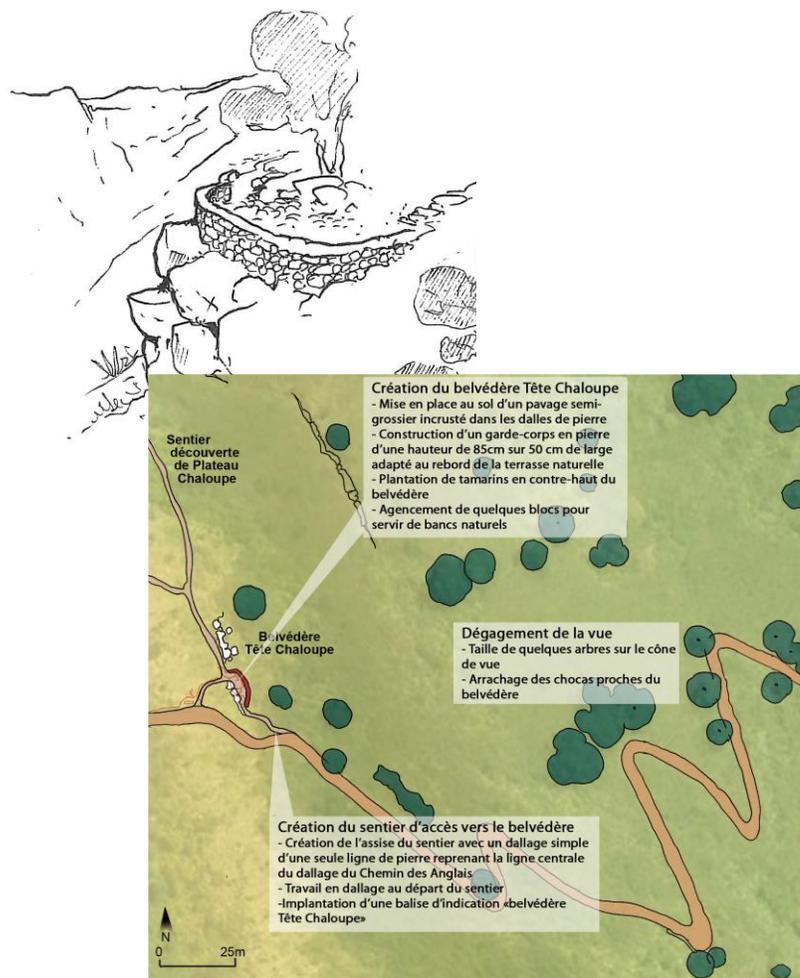


Du projet... à la mise en œuvre

22 mai 2013
Fenêtre Bois d'olive



Du projet... à la mise en œuvre



Conclusion : Quelle plus-value de la démarche paysagère ?

- S'appuyer sur le sensible et le vécu
- Remettre le village et ses habitants au centre de la démarche
- Intégrer la restauration écologique dans un projet de territoire
- Donner un cadre partagé entre acteurs pour anticiper l'avenir

